#### AR Prefecture

047-214700692-20240909-D2024090904-DE Reçu le 16/09/2024



Nombre de Conseillers

en exercice : 22 Présents : 15

Votants: 16

## **EXTRAIT**

# DU REGISTRE DES DELIBERATIONS du Conseil Municipal

L'an deux mille vingt quatre

Le: 9 Septembre

Le Conseil Municipal de COLAYRAC-SAINT CIRQ Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur PASCAL DE SERMET date de la convocation du Conseil Municipal: 24/07/2024

PRESENTS: MM. PASCAL DE SERMET — CLAUDE DULIN - ANNIE THEPAUT — MICHEL BAUVY — FREDERIC DUJARDIN — JEAN-PIERRE ANTONIOLI — NATHALIE ANZELIN — BENOIT AURICES — GILLES BALDAN — JEREMY BANOS — MAGALI CAMINADE — DOMINIQUE DECUPPER — VALERIE DELBOS — GREGOIRE — LOÏC HERVOCHE — ORLANE LIRIA — MARINE MAZZACATO — MICHELE MICHALSKI — AUDREY MORET — PAOLA NERIA — RAOUL ROUDET — JEAN-MARIE VANZEMBERG — GHISLAINE VICO

<u>ABSENTS</u>: M. BALDAN - M. DECUPPER - MME DELBOS GREGOIRE - M. HERVOCHE - MME NERIA - MME VICO

#### **PROCURATIONS:**

MME MORET AYANT DONNE POUVOIR A M. DULIN

Monsieur Jérémy BANOS a été élu secrétaire,

#### **OBJET**

SIVAC: convention pour l'entretien des chemins ruraux 2025-2027

Monsieur BAUVY rappelle au Conseil municipal que la convention de prestations de services pour l'entretien des chemins ruraux est conclue, pour une durée de 3 ans, entre le Syndicat Intercommunal de Voirie d'Agen-Centre et notre commune.

La convention a pour objet la définition des conditions techniques et financières de réalisation de prestations de services et notamment la mise à disposition pour notre commune du personnel du SIVAC, de son matériel, des matériaux au prix d'achat TTC.

#### AR Prefecture

047-214700692-20240909-D2024090904-DE Reçu le 16/09/2024

Les tarifs établis à la journée, avec chauffeur, hors tournitures sont les suivants:

TAKKASE - TORON AVIOLET AVIOLE	TO ANY WILLIAM WHICH KING AND
MATERIES	PRIX JOURNÉE
Palle 4 mini pelle	150.00 £
Emreiisa	150,00 €
Polita teltiba	150.00 C
Camion 19 Tomies	150.00 €
Comfon 12 Toongs	150000
Camon 7.5 Tornes	150.00 G
Balai 4 roto	150.00 £
Limiter	150.00 K
Nivoleuse/c//(pidra	150,00€
Rápandause Agglo Agan	150.00 °C

La convention en cours arrivera à son terme le 31 décembre prochain.

## Le Conseil Municipal,

### Après en avoir délibéré,

A l'unanimité, décide d'autoriser le Maire à signer la convention de prestations de service pour l'entretien des chemins ruraux (2025-2027).

Certifié exécutoire,

Fait et délibéré les jour, mois & an que dessus Pour extrait conforme,

En mairie, le 09 septembre 2024 Au registre sont les signatures.

Le Maire

Pascal de SERMET

Le secrétaire de séance Jérémy BANOS